

---

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE QUATRIÈME RÉUNION  
DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT  
TENUE LE 25 JANVIER 2006 À 13 H 30 AU LOCAL A-1715

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

---

<b>8</b>	<b>RÉSOLUTION SUR LE PROJET DE CRÉATION DE DEUX COMITÉS DE PROGRAMME AUX CYCLES SUPÉRIEURS EN SCIENCE POLITIQUE.</b>
----------	--

**RÉSOLUTION CFSPD-2005-2006-248**

Attendu la résolution de l'assemblée départementale de science politique ;

Attendu le nombre de 260 étudiants inscrits au programme de maîtrise de science politique à l'hiver 2006 incluant les étudiants en appoint et propédeutique et de 266 à l'automne 2005 ;

Attendu le nombre de 46 étudiants inscrits au programme de doctorat en science politique à l'hiver 2006 et de 53 à l'automne 2005 ;

Attendu l'article 2.1.1.5 du Règlement N° 8 sur les études de cycles supérieurs ;

Il est proposé par Diane Demers appuyé par Lucille Beaudry

- de procéder à la création de deux comités de programmes distincts pour chacun des programmes de cycles supérieurs en science politique;
- de voir à la nomination de deux directrices, directeurs, l'un à la direction du programme de maîtrise en science politique et l'autre à la direction du programme de doctorat en science politique.
- D'acheminer cette résolution à la Vice-rectrice aux études et à la vie étudiante

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**  
Montréal, le 26 janvier 2006

René Côté,  
Doyen